

# Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais **Écoconception** et **ACV** : tout un programme !

La région Nord-Pas-de-Calais a la volonté de favoriser l'intégration de l'écoconception et de l'Analyse du cycle de vie (ACV) dans l'ensemble des secteurs d'activité. Pour la mécanique, les actions sont regroupées sous la bannière Mecavnir.



© Marc Hericher-Fotolia.com

## NOTRE CLIENT

**Raison sociale**  
Conseil régional  
du Nord-Pas-de-Calais  
(Direction  
de l'environnement)

**Activité**  
50 personnes

**Budget**  
26,7 millions d'euros

**L**e conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a l'ambition d'amener toute une région vers des modèles de production et de consommation plus responsables et durables. « *Il s'agit de concilier les objectifs de lutte contre les dérèglements climatiques, de préservation des ressources et de conservation de la biodiversité, tout en maintenant la compétitivité et le développement économique,* déclare Christelle Demaretz, chef de projet Écoconception, ACV, nouveaux modèles économiques au conseil régional. *Pour y parvenir, nous nous sommes d'abord interrogés sur les spécificités*

*et les niveaux de maturité des filières économiques du Nord-Pas-de-Calais. »*

## Huit secteurs au crible

Huit secteurs économiques de la région ont été passés au crible afin de déterminer avec les acteurs de chaque filière les actions à développer et à entreprendre.

« *Une première vague d'actions a été menée avec quatre filières : les produits de la mer, le textile, les emballages et la mécanique,* détaille Christophe Bogaert, responsable du pôle "Production et Consommation" à l'Ademe, partenaire de l'opération. *La seconde vague démarre.*

## L'atout Cetim



Le Cetim et l'Ensam sont à l'origine de la méthode d'écoconception Maieco qui a été transposée en une norme (CEN/TS 16524 « Écoconception des produits mécaniques : méthodologie de réduction des impacts environnementaux à la conception et au développement du produit ») approuvée au niveau européen.

*Elle concerne les secteurs de l'agroalimentaire, du bâtiment, des déchets et du bois. »*

Pour la mécanique, l'enquête réalisée par le Cetim auprès de 200 industriels a permis de décliner un plan d'actions qui va de la sensibilisation, à l'écoconception d'un produit en passant par l'accompagnement de projet dans les entreprises et l'adossement à un donneur d'ordres pour l'analyse du cycle de vie.

Les cas concrets réalisés permettront d'établir des fiches pédagogiques et de renforcer l'enseignement de l'écoconception dans les écoles d'ingénieurs. Parallèlement, des actions d'encouragement (concours, etc.) ont été mises en place vers les industriels.